



Association des Amis du Patrimoine Médical de Marseille (A.A.P.M.M.)



Hôpital Salvator - 13274 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. : 04 91 74 51 71 - Courriel : yves.baille@ap-hm.fr
Site web : <http://patrimoinemedical.univmed.fr>

L'Ecole de médecine est née à l'Hôtel Dieu par le Professeur Yves Baille

Il y a plus de 2000 ans Massalia, ville grecque, possédait une Ecole de médecine, la première des Gaules, qui rayonnait sur tout le bassin méditerranéen.

Au Moyen Age, l'Ecole disparaît, Marseille tournée vers le négoce et la navigation laisse Montpellier acquérir un prestige sans pareil, et l'Université de Montpellier restera célèbre pendant des siècles.

Il faudra attendre le début du XIXe siècle pour qu'une Ecole de médecine, de chirurgie et de pharmacie soit créée. C'était en 1818 et l'Ecole ouvre à l'Hôtel Dieu.

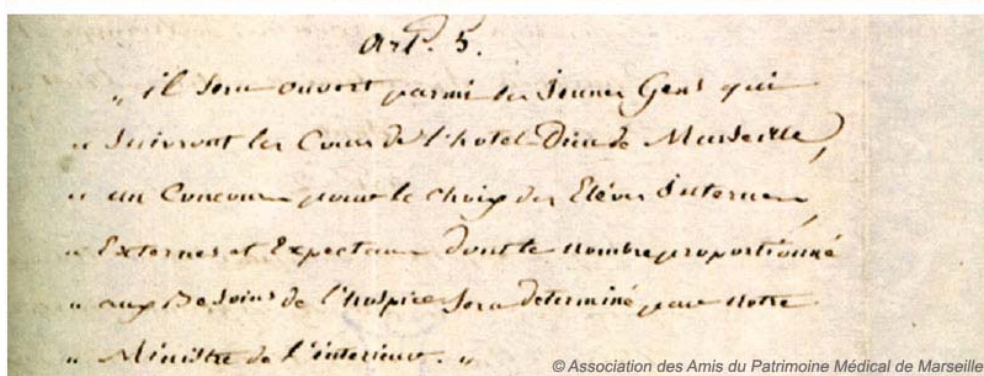
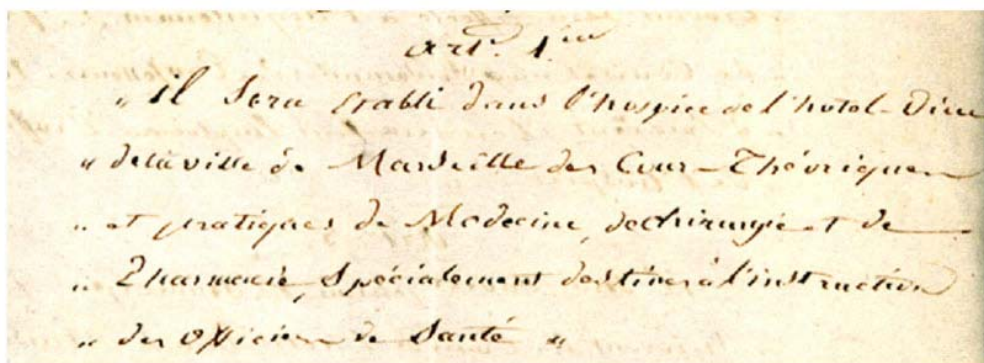
La transformation de l'Ecole de médecine en Faculté ne sera obtenue qu'en 1930.

C'est sur cette période de 1818 à 1930 que nous voulons apporter quelques précisions.

L'Ecole secondaire de médecine de l'Hôtel Dieu

L'Hôtel Dieu a été le berceau de l'enseignement de la médecine à Marseille. Au XVIIIe siècle un collège de médecins donne un enseignement ; au début du XVIIIe siècle Jacques Daviel enseigne l'anatomie, et fin XVIIIe les chirurgiens fondent un Collège dont les statuts sont reconnus par Louis XV. Après la Révolution, le Cercle Médical rétablit un enseignement de la médecine tandis que l'enseignement de la chirurgie est fait par le Collège des chirurgiens. Les écoles de médecine, de chirurgie et d'apothicairerie restent séparées jusqu'en 1818, date à laquelle ouvre l'Ecole de médecine de chirurgie et de pharmacie qui dispense un enseignement unique pour tous les étudiants. Auparavant les enseignements étaient séparés, ce qui traduisait dans les faits le peu d'estime que les médecins de l'époque portaient aux chirurgiens avec lesquels ils ne voulaient pas être confondus.

En 1808, le décret de Bayonne signé par Napoléon porte création d'un « enseignement de médecine, de chirurgie et de pharmacie à l'Hôtel Dieu » .



© Association des Amis du Patrimoine Médical de Marseille



Cet enseignement était en principe destiné en priorité à la formation des Officiers de santé. En fait, cette école ne fonctionna que de manière très irrégulière et ce n'est qu'en 1818, que par un arrêté du Ministre, les professeurs de l'Ecole seront nommés. Le 3 novembre 1818, l'Ecole secondaire de médecine et de pharmacie est inaugurée à l'Hôtel Dieu par le Maire, le Marquis de Montgrand (*photo ci-contre*).

L'enseignement consiste en cours théoriques et pratiques de médecine, de chirurgie, de chimie et de pharmacie. On y adjoint un cours d'accouchement pour former les sages femmes. Pour la première fois, les futurs médecins, chirurgiens et pharmaciens sont réunis dans une même école. Cette école comprend six chaires, et en 1821 sur proposition du Conseil d'Administration des hospices, le Conseil royal de l'instruction publique ajoute une nouvelle chaire « d'hygiène navale et des maladies des gens de mer ». Marseille, grand port ouvert sur

l'Outre Mer, témoigne ainsi de l'intérêt qu'elle a toujours porté aux problèmes des maladies exotiques qui se sont manifestées cruellement au fil des siècles par les épidémies venues des échelles du Levant. L'enseignement de la pathologie exotique restera une des caractéristiques de notre Ecole de médecine.

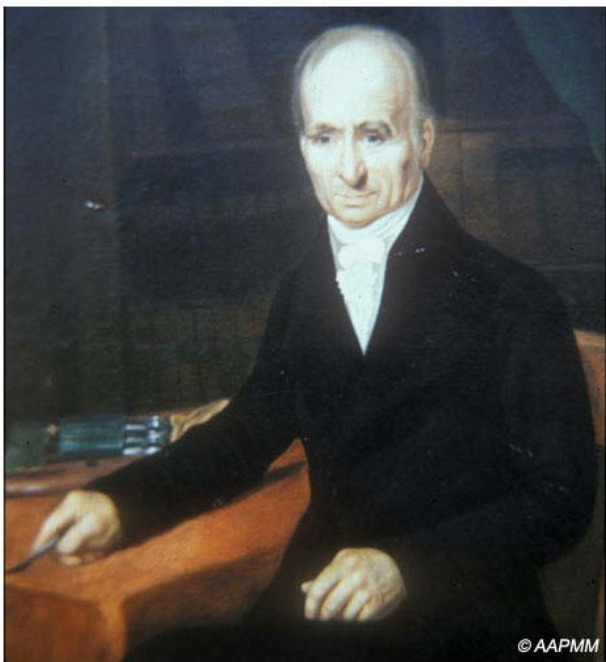
Dès l'ouverture de l'Ecole, un conflit éclate entre la Commission Administrative des hospices et les enseignants de l'Ecole. En effet, l'Ecole a été créée à l'initiative de la Commission des hospices, elle se trouve dans les locaux de l'Hôtel Dieu, et les frais de fonctionnement sont portés au budget des hôpitaux. Les administrateurs des hospices vont donc tout naturellement vouloir garder un pouvoir sans partage sur l'organisation des études et sur la nomination des professeurs.

Dans un rapport la Commission souligne que « les rapports intimes qui existent entre le service de l'Ecole secondaire de médecine et celui de l'Hôtel Dieu, exigent une unité de direction sans laquelle ces deux services se froisseraient mutuellement.

L'administration s'occupe, sous l'autorité du Préfet et du Ministre de l'Intérieur, de l'organisation des cours, de la nomination des professeurs. » Mais les étudiants et les professeurs seront placés par décision ministérielle sous l'autorité de la Commission de l'instruction publique et se retrouvent donc dans le giron de l'Université d'Aix Marseille dont elle dépend.

La suite de l'histoire est émaillée de conflits périodiques et souvent sévères entre l'Ecole de médecine et l'administration des hospices.

La première année de fonctionnement l'Ecole accueille 150 étudiants dont 33 se destinent à la médecine et à la chirurgie. Les autres seront pharmaciens, officiers de santé, herboristes ou sages femmes.



En 1819, c'est le chirurgien Joseph Thomas Moulaud qui est nommé directeur de l'Ecole (*photo ci-contre*). Le destin de cet homme est extraordinaire car il s'agit d'un enfant abandonné à l'Hôtel Dieu, élevé comme enfant de l'hôpital. Les recteurs le placeront à l'apprentissage de la chirurgie et il deviendra interne gagnant maîtrise, puis chirurgien chef de l'hôpital et enfin directeur de l'Ecole.

A l'époque, les études médicales durent quatre ans. Les étudiants font leurs trois premières années d'études à Marseille, l'Ecole secondaire les préparant à leur entrée en faculté. Ils doivent donc quitter Marseille pour aller faire leur 4^e année de médecine et passer leur thèse dans une ville de faculté. Ce sera le plus souvent Montpellier. En 1875, l'Ecole secondaire devient Ecole de plein exercice, cela signifie que les étudiants peuvent effectuer les quatre années d'études à Marseille mais ils doivent toujours aller passer les examens de fin de 4^e année et leur thèse à Montpellier.

Les locaux de l'Hôtel Dieu ne suffisent plus à assurer à la fois les soins des malades (car à l'époque, l'Hôtel Dieu est le seul hôpital de malades de la ville) et la réception des étudiants en médecine toujours plus nombreux du fait de l'augmentation de la population marseillaise. C'est alors que la ville de Marseille va mettre à disposition de l'Ecole de médecine le pavillon Daviel. (photo ci-dessous) Ce bâtiment situé juste en face de l'Hôtel Dieu avait été l'ancien Palais de Justice.



Dans les quartiers de l'Hôtel Dieu se trouve ainsi réunis, l'enseignement théorique dispensé au Pavillon Daviel, l'enseignement clinique à l'Hôtel Dieu, et l'anatomie dont les démonstrations se font dans un amphithéâtre situé à la Monté des Accoules.

L'école de médecine va au Palais du Pharo et se transforme en Faculté

En 1893, le nombre des étudiants est de 360 dont 153 se destinent à la médecine. Les locaux s'avèrent à nouveau insuffisants. (photo ci-après) C'est alors que la ville met à la disposition de l'Ecole le Palais du Pharo et l'Ecole de médecine et de pharmacie s'installe dans ce Palais qui avait été construit pour Napoléon III. Elle y restera jusqu'en 1958, date à laquelle elle rejoindra les terrains de la Timone.

C'est le 1er mai 1930 que l'Ecole de plein exercice de médecine sera transformée en Faculté. Les étudiants peuvent dorénavant faire toutes leurs études et passer leur thèse à Marseille.

En 1930 il y a 1300 étudiants inscrits à la Faculté et parmi eux il y a 84 étudiants étrangers, ce qui témoigne de la réputation de notre Ecole au-delà des frontières.

On peut s'étonner que Marseille, qui a été, il y a plus de 2000 ans, la première Ecole de médecine des Gaules, n'ait obtenu sa Faculté de médecine qu'en 1930. Dans le rang d'ancienneté, elle vient après Paris, Strasbourg et Montpellier qui date de la Révolution et après Lyon, Nancy, Bordeaux, Toulouse et Alger.



Dès 1860, la Commission des hospices, avec l'appui du Maire, du Conseil Général et de la Chambre de commerce avait entrepris les démarches pour la transformation de l'Ecole en Faculté.

En 1891, le Conseil Municipal prenant acte de la mauvaise volonté du Ministère décide de créer, à ses frais, une Faculté de médecine communale. Le Ministre s'y opposera.

Finalement, c'est en 1923, que le Président Millerand signera le décret de la création de la Faculté de médecine. Le texte est cosigné par le Ministre de l'enseignement et par le Ministre des colonies. Il faudra attendre encore 7 ans pour que s'ouvrent la « Faculté de médecine générale et coloniale et de pharmacie ». Le Professeur Léon Imbert, premier Doyen écrira « la plus vieille ville de France possède la plus jeune faculté de médecine de France. Si Marseille a eu sa Faculté si tard, c'est parce que Paris ne voulait pas que l'on porte ombrage à Montpellier ». Dans un rapport ministériel on lit que « créer une Faculté de médecine à Marseille serait frapper à mort la Faculté de Montpellier ».

De son côté, Montpellier savait défendre ses intérêts.

En 1890, alors que le Ministère était sur le point de céder à la demande des Marseillais, la totalité des élus de l'Hérault menacèrent de déposer le même jour leur démission si l'on ouvrait la Faculté de Marseille.

En 1929, les universitaires et les politiques de Montpellier tenteront une ultime démarche pour faire rapporter le décret que le Président Millerand avait signé en 1923.

Mais cela sera en vain car la Faculté de Montpellier a beaucoup perdu de sa superbe. Les deux tiers des étudiants qui passent leur thèse à Montpellier sont originaires de Marseille et ceci explique que les élus de l'Hérault se soient mobilisés avec tant d'énergie. Les étudiants marseillais représentaient en effet une manne pour les commerçants de Montpellier.

Nous avons limité notre présentation à la période 1818, à 1930, c'est à dire de la naissance officielle de l'Ecole de médecine de Marseille à l'ouverture de la Faculté.

Actuellement, les facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie sont des composantes de l'Université de la Méditerranée. Les rapports entre les facultés et l'administration de l'Assistance Publique sont régis par convention. Hôpitaux et Faculté ont des intérêts communs. Le prestige des hôpitaux rehausse la réputation de nos facultés, le rayonnement des facultés ne peut que profiter à la renommée des hôpitaux.